

Application de l'article 51bis du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Question orale de G. VAN GOIDSENHOVEN, Conseiller communal, relative à l'accessibilité et à la sécurité des maisons dans le quartier "Erasme-Chaudron".

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Ma collègue a interrogé il y a quelques mois le Collège quant aux difficultés existantes pour les habitants des nouvelles maisons du complexe « Erasme-Chaudron », situées sur une portion de la route de Lennik.

Nous avons perçu une certaine incompréhension du Collège à l'égard du problème, or rien n'a évolué à ce jour et les habitants se sentent délaissés face à leurs difficultés, ceci depuis plus d'un an.

Ces derniers, en effet, éprouvent le plus grand mal à sortir de leur parking ou à stationner pour diverses raisons, dont la présence d'antiques poteaux d'éclairage et d'un trottoir non-sécurisé, utilisés par les piétons (dont les usagers des terrains de sport de Saint-Gilles) mais aussi par de nombreux cyclistes.

Le risque d'accident, sur une chaussée très fréquentée où les véhicules circulent à vive allure, semble important.

Le Collège peut-il nous dire s'il a pu approfondir le sujet depuis notre dernière intervention et si des solutions concrètes peuvent être apportées au regard de l'évolution des paramètres du quartier et des risques d'incidents ?

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH explique que les maisons étaient planifiées à l'époque avec de l'éclairage dans la rue, de petits jardins étaient prévus avec des lampadaires, mais maintenant ils ont été remplacés par du stationnement. Néanmoins, le Collège a vu la question avec la Région, surtout à propos des trottoirs. Il attend de la part de la Région des réponses à ses questions, non seulement concernant le trottoir mais aussi la sortie du quartier.

Au niveau de l'éclairage, elle craint que ce ne soit compliqué car c'était prévu dans le permis d'urbanisme or, aujourd'hui, cela s'est mué en lieu stationnement qui n'était pas prévu au début. Si on enlève les lampadaires, il n'y aura alors plus d'éclairage dans la rue.

G. VAN GOIDSENHOVEN confirme que le problème est bien là : les garages et les lampadaires. Il y a aussi le problème des vieux poteaux en bois bruts et goudronnés, ce qui n'est pas le dispositif traditionnel. Il pense qu'une visite du Collège sur place s'impose car il craint que quelqu'un ne pût un jour de la situation et rétorque qu'on n'aura pas manifesté tout l'intérêt et toute l'attention nécessaire sur une question qui pourrait rapidement être solutionnée.